

Georg Bossong

LA SITUATION ACTUELLE DE LA LANGUE SARDE

Perspectives linguistiques et politiques

[(19) *Lengas (Revue française de sociolinguistique)* 8 (1980), 33 – 58]

Dans la littérature toujours croissante qui a été consacrée ces dernières années en R.F.A. aux multiples problèmes des minorités linguistiques, la minorité sarde est restée absente, ou presque¹. Ceci est d'autant plus regrettable que d'une part les études romanes en Allemagne peuvent se vanter d'une tradition particulièrement riche et valable en ce qui concerne la langue sarde² et que d'autre part la situation de la minorité sarde n'a jamais encore été étudiée d'une façon rigoureuse et approfondie. La romanistique allemande pourrait apporter beaucoup à ceux qui cherchent, parfois désespérément, à revaloriser et à faire vivre et survivre cet idiome précieux, témoin d'une latinité rustique peu exposée aux grands courants novateurs, idiome qui, par son caractère archaïque même, a depuis toujours fasciné la linguistique historique.

Il est évident qu'il ne peut s'agir, dans cette modeste contribution, de combler même en partie ces graves lacunes. Vu l'absence totale d'études sociolinguistiques préliminaires, il faudrait à cet effet des recherches d'une ampleur qui irait bien au-delà de mes possibilités. Ce que je veux, c'est essayer de donner un aperçu des problèmes qui se posent aujourd'hui à la minorité sardophone et de montrer que ces problèmes peuvent être posés d'une façon plus claire lorsqu'on les examine à la lumière de certaines notions théoriques que j'ai exposées dans mon article « Sprachausbau und Sprachpolitik in der Romania » (1980).

La situation actuelle de la langue sarde peut se résumer en trois points.

1° S'il est vrai que, comme toutes les langues minoritaires, la langue sarde est menacée par l'expansion de la langue nationale, elle se maintient encore relativement bien et ne semble pas être sur le point de disparaître dans une ou deux générations. Dès que l'on sort des quelques centres urbains, on constate que même les plus jeunes sont encore en très grande majorité des sardophones actifs. Et parmi les plus âgés, il est facile de trouver des sujets qui ne maîtrisent l'italien que très imparfaitement⁴. Pourtant, il est évident que, dans les circonstances actuelles, le déclin du sarde sera inévitable à long terme, si des mesures appropriées ne sont opposées aux effets destructeurs du « cycle récessif »⁵ auxquels le sarde, comme tant d'autres langues, est soumis. La vitalité de la langue a commencé déjà à décliner par suite des quelques progrès de développement qu'a connus l'île au cours des trente années d'autonomie régionales, et ce processus, pour le moment, semble irréversible.

2° L'opposition de la part de la communauté sardophone aux lois du cycle récessif s'est fait sentir d'une façon vigoureuse à partir des années 70. Le grand courant de revalorisation des langues et des cultures populaires, qui a traversé toute l'Europe occidentale, a eu ses effets aussi en Sardaigne. Comme nous verrons par la suite avec plus de détails, on assiste ces dernières années à une floraison subite et spectaculaire de manifestations culturelles qui ont pour but de donner à l'usage du sarde une dignité nouvelle. Quand il ne s'agit que de concours poétiques, de représentations théâtrales ou de publications littéraires, il existe un large consensus sur l'utilité et la désirabilité des activités de ce genre. Mais il en va autrement dès que ce stade est dépassé.

3° La langue sarde n'a pas de statut officiel. Les opinions des Sardes eux-mêmes sont extrêmement divisées envers toutes les tentatives visant à changer cette situation. Tandis que l'usage des variétés littéraires du sarde est généralement accepté ou du moins toléré, les initiatives visant à mettre la langue sur un pied d'égalité avec l'italien se heurtent à l'indifférence d'une grande partie du public et à l'hostilité ouverte de certains intellectuels. Dès qu'il s'agit d'assurer à la langue sarde un espace de survie autre que l'expression poétique et que les mesures à prendre ont des conséquences sur le plan pratique, les vrais problèmes commencent.

Décrivant cette situation dans les termes d'une théorie de l'élaboration linguistique⁷, on peut dire que le sarde actuel est caractérisé par la présence encore massive de variétés non élaborées (orales), par les efforts plus ou moins intensifs d'élaborer des variétés littéraires et par l'absence presque totale de variétés non littéraires élaborées. Une telle situation est caractéristique de nombreuses autres langues minoritaires à travers le monde. Il est certain que la survie de ces langues ne sera assurée à long terme que si elles échappent à la fatalité du cycle récessif par la création de variétés non littéraires élaborées.

Revenons maintenant dans le détail aux trois points évoqués ci-dessus.

En ce qui concerne le premier, à savoir la vitalité relative de l'usage parlé, il ne me reste qu'à souhaiter que les impressions plutôt intuitives que j'ai rapportées plus haut seront bientôt confirmées par des études sociolinguistiques sérieuses sur la situation linguistique réelle dans la Sardaigne d'aujourd'hui. Dans ce domaine, tout reste à faire⁸.

Quant à la création ou plutôt au renouveau des variétés littéraires élaborées, des progrès tout à fait remarquables sont à noter dans les domaines de la poésie et du théâtre, tandis que la prose narrative est encore à peu près inexistante. Ce détail aussi n'est pas sans rappeler la situation de nombreuses autres langues minoritaires.

La Sardaigne a été depuis toujours une terre d'élection de la poésie populaire. L'art d'improviser, pendant les cours de fête, des motets selon

un schéma métrique et rythmique préétabli a une longue et riche tradition. Un phénomène caractéristique étaient les « garas poeticas », véritables tournois poétiques au cours desquels les improvisateurs les plus habiles étalaient leur art devant un public attentif et averti⁹.

Ce genre de manifestations est devenu plutôt rare aujourd'hui. En revanche, des concours poétiques d'une forme plus moderne ont pris un essor spectaculaire et inattendu ces dernières années¹⁰. Mis à part quelques initiatives isolées au cours des années 50, le « prix de poésie de la ville d'Ozieri » a été la seule activité régulière de ce genre pendant près de vingt ans. Mais depuis 1974, nombreux sont les concours qui ont été créés. La participation très forte fait de ces concours presque un phénomène de masse. En 1978 par exemple, les jurys avaient à choisir parmi 138 compositions à Sennori, 94 à Pozzomaggiore, 150 à Bonorva et 235 à Ozieri. Aussi bien par la forme que par le contenu, la plupart de ces poètes se sont détournés d'un traditionalisme nostalgique et s'orientent vers le présent. Ils traitent des problèmes politiques et sociaux de la Sardaigne en utilisant le vers libre et un langage poétique résolument moderne. Je donne en appendice des exemples caractéristiques.

Il n'est pas sans intérêt, cependant, de noter que cette floraison de concours poétiques est limitée à la moitié nord de l'île, au domaine des dialectes septentrionaux. La plupart des concours sont organisés par des communes situées dans le Logudoro dont le dialecte est considéré depuis toujours comme le « vulgare illustre » qui seul est adapté aux besoins de l'expression poétique. Ceci ne veut pas dire que - parmi les participants les représentants du campidanais soient totalement absents, mais ils sont en minorité. Le phénomène du renouveau de la langue à travers la poésie est donc concentré surtout dans les régions qui cultivaient aussi la poésie dans le passé.

En plus de cette revalorisation d'une production poétique non plus orale, mais écrite, on assiste ces dernières années à une croissance parallèle des activités éditoriales. En particulier, on cherche aujourd'hui à récupérer le patrimoine riche et varié de la grande poésie sarde du passé. Les éditions Della Torre, à Sassari, ont commencé l'année dernière une série de publications à la fois représentative par les soins qu'on a pris pour leur préparation et abordable au grand public par ses prix modestes. Cette série a pour titre « I grandi poeti in lingua sarda » et connaît un vif succès auprès du public. Jusqu'à présent, une anthologie¹¹ et des volumes consacrés à Peppinu Mereu, à Paulicu Mossa et à Remundu Piras ont été publiés¹²; des volumes consacrés à Melchiorre Murenu¹³, à Gavino Pes¹⁴ et à Rafael Sari¹⁵ sont en préparation. Le fait qu'une telle série de publications¹⁶ soit devenue une réussite même commerciale montre bien que nombreux sont ceux en Sardaigne qui cherchent à retrouver leur identité culturelle et historique à travers un héritage littéraire qu'on commence aujourd'hui seulement à

mesurer à sa juste valeur. Par ailleurs, la série existe encore et est florissante jusqu'à présent (2004).

Quant à l'autre genre littéraire cultivé dans la Sardaigne d'aujourd'hui, le théâtre¹⁷, celui-ci a été jusqu'à présent le domaine presque exclusif du campidanais. En particulier, il existe une riche production de comédies satiriques traditionnelles dans le dialecte de Cagliari¹⁸.

Parmi les essais visant à créer un langage théâtral nouveau, le plus remarquable et le plus réussi est sans doute celui de Leonardo Sole, professeur de linguistique générale à l'université de Sassari. Sa première pièce, « Pedru Zara », a remporté un vif succès, en 1978, auprès d'un large public dans toute la Sardaigne et même sur le continent. Ce drame¹⁹, qui dans ses meilleurs moments rappelle l'intensité lyrique du théâtre de Federico Garcia Lorca, a pour objet la déchéance psychique et physique d'un jeune émigré, détruit par le travail aliénant qu'il est obligé d'accepter à l'étranger. Leonardo Sole utilise dans ses drames une forme de langage dans laquelle les locuteurs des variantes les plus diverses peuvent se reconnaître et qui pourrait servir de modèle pour l'élaboration d'une koinè interdialectale, indispensable à l'avenir. Peut-être l'unification de la langue prendra-t-elle son point de départ à partir d'un tel langage théâtral. Quoiqu'il en soit, il est indéniable que la langue sarde s'est enrichie, avec Leonardo Sole, d'un auteur dramatique d'une envergure toute autre que provinciale.

S'il est vrai que la poésie sarde s'est modernisée et s'est répandue dans toutes les couches de la population, s'il est vrai que le théâtre sarde est représenté désormais par un auteur aux qualités indéniables, il n'en reste pas moins que la prose narrative des grands auteurs insulaires est restée linguistiquement italienne, comme dans le passé. Tout comme pour les œuvres de Grazia Deledda, le seul roman de Salvatore Satta, cet autre grand auteur de Nuoro, est écrit en italien. Ce roman, *Il giorno del giudizio*, édité cinq ans après la mort de l'écrivain, ancien professeur de droit à l'université de Rome, est une fresque visionnaire de la société de Nuoro vers le début de ce siècle. Son succès auprès du public est considérable, en Sardaigne aussi bien que sur le continent.

Si dans cette œuvre il n'y a que peu de traces visibles du fait que le lieu de l'action est une ville sardophone²⁰, il en va autrement avec *Padre padrone* de Gavino Ledda, devenu célèbre surtout par le film des frères Taviani. Ce roman est bien sûr écrit en italien (et nous aurons à revenir sur l'attitude négative de Gavino Ledda par rapport à une éventuelle officialisation de l'usage du sarde), mais les citations en langue sarde y abondent, surtout dans la première partie, celle consacrée à la description de la vie isolée du jeune pasteur. Gavino Ledda rapporte des phrases entières de discours direct ainsi que des expressions caractéristiques et difficilement traduisibles, désignant des éléments concrets de l'environnement matériel à la campagne. De cette façon, il réussit, à l'intérieur même du texte italien, à

conserver leurs « vrais » noms aux objets de son expérience primaire. Ils gardent ainsi leurs désignations primitives, celles qui sont liées indissolublement et profondément au vécu de l'auteur.

Mis à part cet usage particulier et inimitable de la langue sarde dans le premier roman de Gavino Ledda²¹ (on ne le retrouve déjà plus dans son second ouvrage, *Lingua di falce*), les prosateurs sardes se servent exclusivement de la langue dominante, à savoir l'italien. La langue sarde ne dispose pas d'une variété élaborée « prose littéraire narrative », et ceci malgré une tradition extrêmement riche de contes populaires transmis oralement²².

Vu ce manque, on ne s'étonnera pas de ne trouver que quelques essais isolés et tâtonnants dans le domaine de la prose non littéraire. Il est vrai que certaines publications périodiques, telles que les revues *La grotta della vipera*²³, *Sa Sardigna*²⁴, *Su Populu Sardu*²⁵, *Sa Repubblica*²⁶, encouragent leurs collaborateurs à rédiger certains essais en langue sarde. Mais ces quelques tentatives ne changent pas grand chose au caractère essentiellement italien de ces revues²⁷. En plus, dans les écrits composés en sarde, on trouve souvent des réflexions métalinguistiques concernant cet usage inhabituel et peu commode d'une langue qui normalement ne sert que pour la communication orale ou pour la poésie. Le problème de la forme linguistique qu'il s'agit de trouver devient ainsi plus important aux yeux de celui qui écrit que le message lui-même qu'il veut transmettre. Je donne des exemples en appendice.

Dans ces conditions, il me semble tout à fait remarquable que l'initiative ait pu être prise d'encourager l'élaboration d'une prose non littéraire par l'institution d'un « prix de prose scientifique et technique en langue sarde »²⁸. Cette initiative est l'œuvre d'un centre culturel créé récemment à Sassari par Bainzu Piliu, professeur de chimie à l'université de Sassari qui a déjà essayé, entre autres choses, de donner des leçons de chimie en langue sarde, entreprise pour laquelle il a été durement critiqué par certains intellectuels²⁹. L'institution de ce prix vise expressément à l'élaboration d'un langage technique et scientifique qui contribuerait de façon décisive au développement global d'une langue trop longtemps reléguée au seul domaine littéraire. Il est caractéristique que le comité organisateur souhaite que l'on évite autant que possible « la sardisation banale de termes italiens » et que l'on cherche à forger, par contre, des « néologismes appropriés », tirant profit de l'« incroyable richesse expressive de la langue sarde utilisée par les pâtres et les paysans pendant leurs travaux quotidiens ». Le prix a été décerné pour la première fois au printemps de cette année à un jeune spécialiste de Nuoro pour un traité d'apiculture³⁰. Il serait à souhaiter que cette initiative, qui me semble fort heureuse, ne reste pas isolée et que désormais soient abordés aussi, en langue sarde, des domaines autres que ceux de la vie pastorale et paysanne

traditionnelle. Il est évident que pour qu'une officialisation quelconque de la langue sarde soit possible, l'élaboration terminologique et syntaxique d'une prose non littéraire est indispensable.

Nous en venons au dernier des trois points mentionnés plus haut : les tentatives de conférer à la langue sarde un statut officiel.

La constitution italienne de 1948 contient un article spécial prévoyant des mesures appropriées pour protéger les minorités linguistiques qui se trouvent sur le territoire national³¹. Or, l'application de la notion de « minorité linguistique » ne fait pas de doute lorsqu'il s'agit de groupes qui peuvent se réclamer de l'appui d'Etats souverains étrangers et dont la langue n'a indubitablement pas de rapport avec le continuum dialectal italo-roman. Tel est le cas du slovène, de l'allemand, du français, du grec et de l'albanais. Mais il en va autrement des parlers néolatins moins distants du toscan, à savoir le ladino, le frioulan et le sarde (selon certains, des dialectes italiens tels que le piémontais et le sicilien appartiendraient à la même catégorie). Le sarde, n'étant pas reconnu comme langue, ne jouit pas de la protection constitutionnelle et se voit relégué au rang de dialecte au même titre que les nombreux parlers italo-romans du continent.

Dans cette situation (et peut-être aussi sous l'effet des livres stimulants de Sergio Salvi qui ont beaucoup contribué à faire prendre conscience de leur propre situation à de nombreux Sardes), il y a eu, dès 1977, une initiative assez spectaculaire pour promouvoir la reconnaissance du sarde comme langue minoritaire et l'introduction d'un bilinguisme officialisé à tous les niveaux. Des périodiques d'orientations politiques différentes, entre autres *Nazione Sarda*, *Sa Sardigna* et *Su Populu Sardu*, ont proposé au public une esquisse de « projet de loi d'initiative populaire », discutée publiquement en automne 1977 à Cagliari³². Le texte définitif de ce projet de loi fut appuyé, en bonne et due forme, par 15 500 signatures, provenant au « Comitau Limba Sarda » de toutes les couches de la population³³. Le nombre de 10 000 signatures exigé par la loi pour une initiative de ce genre a été très vite et très largement dépassé. Ce texte législatif fut soumis au Conseil Régional de la Sardaigne le 13 juillet 1978. S'agissant d'une initiative législative d'origine populaire, le Conseil Régional n'a pas le droit d'en modifier le texte qui sera débattu tel qu'il est au parlement de Rome. Pour l'instant, ce débat au parlement national n'a pas encore commencé.

De toute façon, il est extrêmement improbable que cette proposition soit adoptée telle quelle comme loi, étant donné son caractère maximaliste qui entraînerait, en cas de réalisation, de nombreuses difficultés sur le plan pratique. Il n'en reste pas moins que, par ce projet de loi, la question de la langue sarde est posée pour la première fois au niveau de la politique nationale et que désormais aucun homme politique, aucun parti ne pourra la négliger³⁴.

Ce projet est appuyé, bien sûr, par les partis autonomistes de l'île, par le Partito Sardo d'Azione aussi bien que par les petites formations d'extrême gauche, comme Su Populu Sardu. Parmi les grands partis nationaux, seul le Parti Socialiste et le Parti Radical ont favorisé dès le début l'initiative législative. Les autres partis étaient plus ou moins hostiles à ce projet, en particulier le Comité Central du Parti Communiste qui a dû pourtant se plier, par la suite, aux pressions massives de sa base en Sardaigne et adopter une attitude plus modérée. Si le PCI reconnaît aujourd'hui, au moins en principe, le fait que la population sardophone est une minorité linguistique véritable, il n'est arrivé à ce point de vue qu'après bien des luttes internes. Encore maintenant, il s'oppose violemment au projet de loi tel qu'il a été retenu par le Comitato Limba Sarda³⁵.

Ce projet prévoit en effet que la langue sarde soit non seulement reconnue comme langue minoritaire au sens défini par l'article 6 de la constitution italienne, mais qu'elle soit mise au même rang que l'italien dans tous les domaines de la vie publique. L'usage du sarde à égalité avec celui de l'italien serait alors requis dans les écoles à tous les niveaux, dans les offices et les organes administratifs, dans les tribunaux, dans la toponymie locale etc. Même à l'étranger, les consulats italiens devraient disposer de personnel compétent en langue sarde dans les régions où le pourcentage d'émigrés sardes est particulièrement élevé. Avec de telles mesures, la langue sarde jouirait d'un statut privilégié unique en Europe occidentale. Mais il est évident que la réalisation de ce projet se heurterait à de nombreuses difficultés, à commencer par l'application de la définition même du concept de base: « minorité linguistique sarde » sont, selon les initiateurs du projet de loi, tous les habitants du territoire de l'île (et en plus les émigrés de la première et de la deuxième génération sur le continent et à l'étranger).

Or, il est bien connu qu'en Sardaigne on trouve, en plus du territoire linguistique du sarde proprement dit, une région tout entière qui linguistiquement fait partie du continuum italo-roman, à savoir la Gallura, et trois îlots alloglottes, à savoir les domaines du *sassarese* (Sassari, Porto Torres, Stintino et Sorso), du génois (le *tabarchino* de Carloforte et de La Caletta) et du catalan (Alghero). Ces « minorités dans la minorité » sont mentionnées dans le texte du projet de loi, mais rien n'est précisé quant aux mesures à prendre pour les protéger³⁶. C'est un fait remarquable qu'un renouveau culturel parallèle à celui du sarde proprement dit s'observe également dans trois des quatre domaines mentionnés, à savoir en Gallura³⁷, à Sassari³⁸ et à Alghero³⁹. Toute initiative législative visant à améliorer la situation de la langue sarde doit tenir compte de ce fait et éviter que les minorités dans la minorité ne soient supprimées à leur tour au nom d'une prétendue unité sarde.

Mais il y a plus. Il existe aujourd'hui en Sardaigne une minorité toujours croissante qui n'est même pas mentionnée dans le texte de la loi: ce sont les italophones monolingues. A défaut de statistiques valables, on ne peut que conjecturer leur nombre⁴⁰; il semble plausible de supposer que le pourcentage des Sardes pour lesquels le sarde est devenu une langue totalement étrangère dépasse aujourd'hui les dix pour cent de la population insulaire. C'est une des raisons pour lesquelles Massimo Pittau, professeur de linguistique sarde à l'université de Sassari, s'oppose vigoureusement à toute tentative visant à introduire d'une façon obligatoire le sarde dans le système scolaire et qu'il plaide, par contre, pour que l'enseignement du sarde soit facultatif⁴¹. Il n'en reste pas moins qu'un enseignement purement facultatif semble peu efficace pour arrêter le processus de « désardisation » qui est en cours depuis quelques décennies et qui, sans des mesures puissantes, devrait s'accélérer selon les lois du cycle récessif.

Le problème crucial qui devra être résolu avant toute tentative sérieuse d'officialiser l'usage de la langue sarde est celui de la standardisation. Il est bien connu que le sarde est extrêmement dialectalisé et qu'il ne dispose pas d'une variante reconnue par tous comme langue véhiculaire. Or, il existe, dans une telle situation, le choix entre deux options diamétralement opposées: ou bien on donne au locuteur dialectal la possibilité d'utiliser sa variante spécifique dans toutes les circonstances de la vie publique; ou bien on élabore une norme unifiée qui devrait être acceptée dans la région tout entière. En Sardaigne, les deux points de vue ont leurs partisans. La première solution, si elle semble plus « démocratique », poserait dans la pratique des problèmes d'une ampleur telle qu'elle semble irréalisable. La seconde, qui est celle favorisée par les initiateurs du projet de loi en question, présuppose qu'on se mette d'accord sur une variante particulière codifiée par les soins d'un conseil de spécialistes et acceptée comme norme par l'ensemble des sardophones⁴². Or, la création d'un tel « Consiglio per la Lingua e la Cultura dei Sardi » est prévue au paragraphe trois du projet de loi mentionné, mais jusqu'à présent aucune initiative concrète n'a été prise pour la réaliser⁴³.

Personne ne saurait dire, à l'heure actuelle, quelle devrait être l'orientation à prendre pour préparer efficacement l'« unification des diverses variantes de la langue de la minorité ». Parmi les trois grands groupes dialectaux, le *logudorese* a été traditionnellement la langue des grands poètes; il est en plus le dialecte dans lequel sont rédigés les Codes et les chroniques du Moyen-âge. C'est donc la variante qui jouit du plus grand prestige littéraire⁴⁴. Le *nuorese* est considéré depuis toujours comme la variante la plus archaïque, comme le sarde le plus pur et le plus authentique⁴⁵; en plus, par son système phonétique relativement simple, il serait facilement accessible à des locuteurs d'origines dialectales diverses. Le *campidanese*, par contre, pourrait invoquer en sa faveur le grand nombre

de ses locuteurs (qu'on estime à plus de 600 000⁴⁶) et le prestige de la capitale.

A mon avis, la solution de ce problème épineux et chargé de rancœurs tribales devrait être cherchée dans l'élaboration d'un diasystème interdialectal qui trouverait son expression dans une orthographe unifiée. La réalisation phonétique de ce sarde commun écrit varierait alors en fonction des divers dialectes et sous-dialectes. Malheureusement, on doit constater l'absence totale d'études linguistiques visant à dégager les traits essentiels d'un tel diasystème. La riche expérience des minorités linguistiques en France, notamment de la minorité occitane et bretonne, pourrait fournir aux linguistes sardes engagés dans cette voie des modèles méthodologiques précieux⁴⁷. Dans ce domaine aussi, tout reste à faire. Pour résoudre les problèmes inhérents à l'élaboration d'une orthographe sarde standardisée, il est beaucoup plus important de faire des recherches approfondies sur les constantes diasystématiques sous-jacentes à l'infini des variantes locales que de vouloir imposer une solution plutôt qu'une autre quant à la forme extérieure de cette orthographe. Prenons un exemple concret. Le fait que le groupe /k^{e.i}/ du latin a donné des résultats bien divergents selon les dialectes est un problème plus urgent et plus difficile à résoudre que la question, tant débattue en Sardaigne, de savoir s'il faut écrire < che, chi >, à l'italienne, ou bien < ke, ki >, à la manière des linguistes.

Globalement, les problèmes posés par l'élaboration d'une orthographe unifiée⁴⁸ sont de trois ordres. En premier lieu, il faudra décider si l'on désire obtenir l'uniformité graphique interdialectale; celle-ci est la plus difficile à réaliser, puisqu'elle présuppose des connaissances exactes sur le diasystème du sarde comme nous l'avons exposé tout à l'heure. Ensuite, il faudra décider si l'uniformité des unités de la *langue* devrait être assurée au sein de la *parole*; ceci est un problème spécifique du sarde dont les nombreuses règles de sandhi donnent aux mots des formes variables selon le contexte phonétique. Ce problème n'est pas trop difficile à résoudre; la plupart des systèmes orthographiques en usage ne notent pas les variantes combinatoires⁴⁹ dont le locuteur ordinaire ne se rend même pas compte⁵⁰. Enfin, il faudra choisir les graphèmes concrets servant à représenter les phonèmes. Dans ce domaine, il me semble plus raisonnable, d'un point de vue pratique, de prendre en considération le fait que presque tous les sardophones ont appris à lire et à écrire à travers l'italien, que de prôner un système linguistiquement impeccable, mais trop éloigné des conventions orthographiques de l'italien.

Revenons, pour terminer, à la prise de position négative de Gavino Ledda⁵¹, dont le « cas » me semble assez significatif et riche en enseignement. J'ai déjà fait allusion au fait que lui, contrairement à ce qu'on pourrait supposer, est ouvertement hostile à une officialisation quelconque de l'usage du sarde. Pour lui, la langue sarde n'est que le résultat des

dominations successives qu'a dû subir le peuple de l'île tout au long de son histoire. Pour s'affranchir des oppresseurs venant de l'extérieur, il faut se mettre à leur hauteur, ce qui n'est possible qu'en utilisant leur langue, plus riche et plus élaborée. Cet argument historique s'appuie, chez Gavino Ledda, sur son expérience personnelle. Il a vécu le sarde uniquement comme la langue du monde subalterne et restreint de la vie pastorale, alors que l'expérience de sa libération personnelle, de l'élargissement inouï de son horizon intellectuel, de la conquête d'un mode de vie entièrement nouveau a été véhiculée par le moyen de l'italien. L'homme des *nuraghi* s'est assimilé les richesses de la civilisation moderne en s'assimilant la langue de ses dominateurs. Pour Gavino Ledda, le sarde est indissolublement lié au concret quotidien de la vie champêtre et il a une conscience très nette du fait que ce qui manque à cet idiome, ce sont les variétés techniques et scientifiques dont l'élaboration aurait permis de passer des désignations concrètes aux abstractions et concepts généraux. A ce propos, il cite dans son deuxième roman une anecdote bien significative, dont je donne le texte en appendice. Utilisant le cadre descriptif que j'ai exposé dans un article antérieur⁵², on peut dire que les lexèmes d'une langue qui, comme le sarde, n'a jamais été soumise au développement de variétés élaborées non littéraires ne contiennent pas de sémèmes « terminologiques », c'est-à-dire codifiés par une convention métalinguistique explicite. Tous les sémèmes sont issus de façon directe, non réfléchie de l'expérience vitale primaire.

Il est bien sûr évident, même aux yeux de Gavino Ledda, que de par sa nature le sarde est susceptible d'être élaboré et que c'est pour des raisons historiques précises qu'il est resté non élaboré. Mais ce qui compte, en synchronie, ce n'est pas ce qui est théoriquement réalisable, mais ce qui est effectivement réalisé et disponible aux locuteurs à un moment donné. Le prestige d'une langue ne dépend pas du « Sprachgebilde », mais du « Sprachwerk » (Bühler), c'est-à-dire non pas de sa structure linguistique proprement dite, mais du produit langagier historique créé par l'ensemble de ses utilisateurs.⁵³

Tout ceci peut servir à expliquer et à rendre plus compréhensible l'attitude négative d'un auteur comme Gavino Ledda par rapport au projet de loi analysé dans les pages précédentes. Il ne reste pas moins que les lois du cycle récessif sont implacables et que la langue sarde, malgré sa vitalité encore relativement grande, pourrait être condamnée à disparaître dans un avenir qui n'est pas très éloigné, si des mesures efficaces ne sont pas prises pour assurer sa survie. Il est temps que la situation de la langue sarde change. La question essentielle, cependant, est de savoir si les Sardes, eux, le veulent vraiment.

NOTES

- 1) Une exception est Jež 1978.
- 2) Voir à ce propos la bibliographie Sanna 1974, en particulier les pages 90-117.
- 3) Voir Bossong 1979 b.
- 4) Pira 1978: 202 donne un pourcentage de 8,9 % de sardophones monolingues, de 84,7 % de bilingues et de 6,4 % d'italophones monolingues. Malheureusement, il ne donne aucune indication quant à la provenance de ce tableau statistique.
- 5) Je rappelle ici brièvement ce que j'ai évoqué avec plus de détail dans Bossong 1979 b. Selon cette théorie, l'existence de variétés élaborées (« Ausbau-register ») entraîne une augmentation du nombre des occasions pour lesquelles la langue en question est immédiatement utilisable; l'usage effectif de plus en plus étendu qu'on fait de la langue entraîne à son tour la création de variétés élaborées toujours nouvelles et de plus en plus complexes. C'est le cycle expansif. Sont soumises au cycle récessif les langues qui n'ont pas développé assez de variétés élaborées et dont l'usage effectif est restreint de plus en plus en faveur d'une langue dominante de type expansif. La diminution de l'usage effectif entraîne la perte même des variétés élaborées éventuellement existantes, jusqu'à la réduction de la langue à la communication orale élémentaire. Dans le contexte de la civilisation technologique moderne, c'est là le stade qui précède directement la disparition de la langue en question. Les lois de ces cycles ne sont pas des lois naturelles; leurs effets peuvent être neutralisés par des actions politiques et sociales.
- 6) Voir à propos de l'autonomie régionale Razzu 1972; Del Piano 1974; Consiglio Regionale 1978; Lilliu 1975: 129 - 137; Pittau 1973: 58 - 71.
- 7) Voir note 5. Par « variété » je rends le terme allemand (ou anglais) de « Register ». Les « variétés élaborées non littéraires » sont essentiellement le domaine de la « Fachprosa ».
- 8) M. Leonardo Sole m'informe qu'il est en train de former une équipe qui entreprendra des recherches dans ce domaine, mais jusqu'à présent, il n'y a pas encore eu de résultats concrets.
- 9) Voir Pillonca 1977.
- 10) Voir Tola 1978.
- 11) Voir Pira 1975.
- 12) Voir la bibliographie.
- 13) L'édition du poète de Macomer (« L'Omero dei poveri ») est actuellement préparée par Fernando Pilia.
- 14) L'œuvre lyrique du plus fameux poète de la Gallura paraîtra prochainement sous le titre « Tutti li canzoni » (a cura di Giulio Cossu).
- 15) Le recueil des œuvres catalanes du grand poète d'Alghero portera le titre « Ombra i sol » (a cura di Marina Romero i Frias).

- 16) Parmi les nombreuses autres publications de ce genre, je ne mentionne que le recueil important de G. Pinna 1969. A noter aussi la floraison de publications anastatiques de recueils comme celui de Spano 1866/1978.
- 17) Voir à ce propos S. Pinna 1977 et les contributions au « Convegno del teatro di base » qui s'est déroulé en décembre 1978 à l'université de Sassari (selon *La Grotta della Vipera* 3 (1978) 12-13, p. 86).
- 18) L'EDES (Editrice Democratica Sarda) a entrepris l'édition d'une collection de ce théâtre: voir par exemple Matta (en vers) et Pili (en prose).
- 19) Voir aussi le compte rendu de Mario Bruno Castiddu (*La Grotta della Vipera* 3 (1978) 10-11, pp. 79-80) et la critique importante (en langue sarde !) parue dans *Su Populu Sardu* 6 (1978) 6-7-8, pp. 6-7. De Leonardo Sole, une nouvelle pièce a été représentée cette année dans les théâtres sardes, une adaptation de Lope *de* Vega qui a pour titre « Sa fumana ruja N. Le texte n'en est pas encore publié.
- 20) Il n'y a que quelques expressions désignant des particularités locales (*domus de jana*, p. 29), des locutions isolées (p. 35) ou des vers (p. 113).
- 21) Il explique lui-même son procédé dans une interview donnée au *Corriere della Sera* (11/5/1975; voir *Ledda* 1978: 87).
- 22) Le premier recueil de ces contes vient d'être réédité (Guarnerio 18821/1977). L'ouvrage fondamental reste encore Bottiglioni 1922. Voir aussi les nombreux textes en prose dans Bottiglioni 1925/1978 et les remarques critiques de Giulio Paulis dans ce même recueil, pp. 8- 11.
- 23) *Rivista trimestrale di Cultura*, Cagliari. Direttore. Antonio Cossu. Les contributions en sarde sont relativement rares.
- 24) Cette revue, qui paraissait à S. Sperate sous la direction de Gianfranco Pintore, a malheureusement cessé d'exister par manque de moyens financiers. Les contributions en sarde y étaient relativement nombreuses.
- 25) C'est l'organe du mouvement homonyme. Il paraît à Nuoro, sous la direction de Gustavo Buratti. Les contributions en sarde y sont particulièrement nombreuses.
- 26) *Quartu S. Elena*. Directeur: Gianfranco Pinna. Les contributions en sarde sont rares.
- 27) Les autres revues de l'île sont rédigées entièrement en italien (*Rinascita Sarda*; *il Cagliaritano*; *Diario Sardo* etc.).
- 28) Pour les détails, voir Bainu Piliu, *Nuova Iniziativa Culturale in Sardagna*, Sassari, polycopie date du 10/10/1978.
- 29) Voir Pira 1978: 198.
- 30) Je dois cette information à l'amabilité de M. Massimo Pittau, qui était président du jury.

- 31) Art. 6: « La repubblica tutela con apposite norme le minoranze linguistiche. » (cité selon Salvi 1974: 10). Voir à ce propos les remarques pertinentes de Pira 1978: 184-196 (« Aspetti giuridici del problema della difesa della minoranza linguistica Barda »).
- 32) Selon La Grotta della Vipera 2 (1977) 8, p. 84. A noter que le Partito Sardo d'Azione, Federazione di Sassari, a élaboré une « Pruposta de leze rezonale de inissiativa pobulare » dès 1975. Ce texte avait pour but la « sardizzazione degli impieghi e ... l'introduzione dell'insegnamento della Cultura e della lingua nazionale sarda nelle scuole della Sardegna ». Voir Murru Corriga 1977: 188-205.
- 33) Selon La Grotta della Vipera 3 (1978) 10-11, p. 84. C'est là aussi que l'on trouve le texte complet du projet de loi. Voir aussi l'éditorial de Sa Sardagna 2 (1977) 2, p. 3.
- 34) Voir à propos de cet argument Pittau 1977, en particulier p. 63: « pur non condividendo la tesi del separatismo sardo, riconosco senz'altro che esso ha di certo una sua validità nell'attuale momento storico della Sardegna, in quanto può costituire un fattore opportuno e adatto a rompere la pesante situazione di ristagno nella quale si trova l'isola. »
- 35) Voir à ce propos Sa Sardigna 2 (1978) 4, pp. 41-42. On y trouve le texte de la circulaire dans laquelle la Fédération de Nuoro du PCI prend position sur la campagne pour le bilinguisme (rédigé le 28/3/1978 sous le titre de « Autonomia, cultura, lingua sarda »). De ce document, je cite la conclusion: « ... il giudizio dei comunisti sulla proposta di legge per il bilinguismo e apertamente critico e negativo. Essa nasce da una giusta esigenza - la valorizzazione del patrimonio storico, culturale e linguistico del popolo sardo - ma a questa esigenza dà una risposta che è insieme distorta e impraticabile. »
- 36) Le projet mentionné du PS d'A (note 32) est beaucoup plus explicite à ce sujet. Cf. Murru Corriga 1977: 199-200. A comparer aussi Pittau 1977: 65-66.
- 37) A voir par exemple Gana 1970 et Cossu 1976. Voir aussi plus haut, note 14.
- 38) Voir à ce propos Sanna 1975. Les publications récentes en dialecte sassarais sont assez nombreuses. Cet été, un colloque a pu avoir lieu à Sennori, au sujet de « Lingua e cultura di Romangia » (pour les détails, voir Dore 1979).
- 39) A noter que ce printemps, une « Escola Algheresa » a été créée par un collectif nommé « Està Esclarint »; des cours de grammaire ont été donnés par Antonet Paba (Colledanchise 1979). Pour Paba, il ne peut pas s'agir de donner un statut officiel au dialecte d'Alghero proprement dit; la forme de langue qu'il favorise est le catalan standard. Voir par contre Masu 1978, qui est un recueil de poésies en dialecte d'Alghero, orthographié à l'italienne. - Le nombre des catalanophones d'Alghero est

- estimé à un peu plus de la moitié de la population (Grassi 1977: 52). Voir aussi plus haut, note 15.
- 40) Voir plus haut, note 4.
 - 41) Pittau 1977 et communication personnelle.
 - 42) Voir à ce propos l'exposé clair et précis de Lavinio 1977. L'article de Maxia 1978 est intéressant par la contradiction éclatante entre sa forme (orthographe personnelle qui reflète tous les détails de la prononciation du dialecte de Perfugas (*logudorese* septentrional) et son contenu (plaidoyer pour un langage unifié). Voir appendice.
 - 43) Selon les informations que j'ai pu obtenir en Sardaigne.
 - 44) C'est d'ailleurs aussi le dialecte prôné par le Partito Sardo d'Azione. Voir Murru Corriga 1977: 199-205.
 - 45) Il est désigné comme « il più conservativo dei parlari neolatini » par Pittau 1972 et comme « la più schietta varietà neolatina » par Farina 1973. A noter le jugement suivant par lequel un poète justifie le choix de ce dialecte: « Ho usato il nuorese per la sua arcaica, rude bellezza. » (Mura 1971: XXXI).
 - 46) Selon Viridis 1978. Malgré tout cela, personne ne semble avoir proposé sérieusement de choisir le campidanese comme koinè interdialectale.
 - 47) Quant à l'occitan, on trouvera des indications utiles chez Bec 1973: 20-28. La question est traitée à fond dans l'ouvrage de Kremnitz 1974.
 - 48) Depuis 1975, il existe une proposition concrète d'« orthographe sarde unifiée », élaborée par les professeurs Massimo Pittau, Antonio Sanna et Enzo Aspa. Par suite du désaccord concernant la graphie du /k^{e.i}/ (qui devrait s'orthographier < k^{e.i} > selon Pittau, < ch^{e.i} > selon Sanna), ce fut Pittau tout seul qui assumait la responsabilité de publier et d'illustrer cette proposition (dans Pittau 1975: 33-51). Récemment, il a approfondi la question dans une publication spéciale (Pittau 1978). Cependant, on est encore loin d'une unification effective. - Notons au passage qu'il existe, pour le dialecte de Sassari, une proposition d'orthographe depuis une bonne quinzaine d'années (Diego Sassu 1963).
 - 49) Qu'on compare à cet effet les extraits de Mura et de Maxia (qui notent scrupuleusement tous les effets du *sandhi*) avec les autres morceaux que j'ai donnés en appendice.
 - 50) Voilà du moins l'expérience que j'ai eue au cours de mes enregistrements avec des locuteurs natifs.
 - 51) Il a publié ses idées dans « Il problema della lingua oggi, in Sardegna » (Ledda 1978: 157-167) et il me les a confirmées lors d'une conversation que j'ai eue avec lui à Siligo, cet été. La vive polémique qui oppose Gavino Ledda aux partisans d'une revalorisation de la langue sarde est bien reflétée dans un article paru dans *Su Populu Sardu* 6 (1978) 5, p. 4, dont je cite un passage significatif: « G.L.: Non ho firmato [sc. la proposta di legge], ma non per polemica.

Perchè è proposta male (?), perchè quella del sardo non è una questione primordiale. La crescita interiore dei sardi, così come quella dei bretoni o delle altre minoranze, non passa attraverso la rivalutazione del loro dialetto, ma attraverso l'apprendimento della lingua del padrone. »

52) Voir Bossong 1978 b.

53) Voir Bossong 1979 a: 4-5.

54) Par une curieuse coïncidence, on trouve des difficultés linguistiques analogues à propos du même mot dans la littérature scientifique en ancien espagnol, langue qui se trouvait, dans la seconde moitié du 13^e siècle, face à des problèmes comparables à ceux constatés pour le sardo d'aujourd'hui. Il fut nécessaire d'introduire dans le lexique espagnol le latinisme *circumferencia* afin de rendre le terme correspondant des ouvrages techniques arabes que l'on traduisit. Mais dans un premier temps les scribes, auxquels ce mot-là était inconnu, le changèrent en *çerco diferencia*, par une sorte d'étymologie populaire. Voir Bossong 1978 a: 163 et 196-197. Voir aussi l.c.p. 213-214 (à propos de *equidistante*).

APPENDICE

Textes choisis

1. VARIÉTÉ ORALE

(orthographe standard italianisante et transcription phonétique) :

Ciao, Gio' ! como ti cherzo faghère unu raccontu. Fra calchi die, po mezzu narrere su bindigi de austu in Tattari, bi hat essere sa festa 'e sos candeleris. Custa festa appartenit a tantos tribagliadores de divessas facultades : sos massajos, sos frailasos, sos traperis e-i sos masellajos. Poi bi hat atteros, como non m'inde ammento, poite sunu meda. Custos lean a coddu sas candelas altas chimbe metros - figurati cantu sun' altas ! ... Fattu de-i custos candeleris bi sunu sos omines chi sonan sos tamburos. E-i sos omines chi giugan sos candeleris ballan cand' intenden sos tamburos sonende. E zente meda dae ogni parte e logu andan a Tattari po 'idere custa meraviglia. E tue, a bi andas, Gio' ?

(texte décrivant la grande fête populaire de Sassari, « Li Candeleri », recueilli en été 1979 auprès d'une informatrice d'environ 35 ans, originaire de Bonnanaro ; les occlusives sonores sont plus ou moins fricativisées en position intervocalique).

2. VARIÉTÉ LITTÉRAIRE

2.1.1. Poésie traditionnelle

Bella est sa notte, e milli fogarones
Mandan fumu a su chelu altu e serenu.
In sas carrelas ballan senza frenu
Sas pizzinnas, chi paren visiones.
Sos giovanes cantende in tonu amenu
Isprican sas issoro passiones,
E deo custas istranzas funziones
Cuntempro de meraviglia pienu.
Fatende chent'augurios, sa manu
S'istringhen basendesi puru in cara,
Cun d'unu faghère saviu e galanu
Chi ti narat chi custa est gente rara.
Gai ido e penso, e s'idulu lontanu
Amento, e custa festa m'est amara.
(Antioco Casula « Montanaru », *Usos Sardos*; cité d'après Pira 1977, 341)

2.1.2. Poésie contemporaine

Su kusta terra m'isto
imbonîndemi i' ss'arte dessa bida.
S'okru mi lampat –
assa luke 'essu sole ki mi veri'
bbattîndemi alligria
de vormas sempe' nnobas e kkolores;
ma timo ki si torret a iskidare
finzas in kustos oror dessu mundu
s'Orku ki mùrika'
ssu sàmbene luttàu dessar gherras
eremande sos ortos torra in frore
ube kurren pizzinnos,
erba ki kreske' ddogàndesi su birde.
E ss'angùstia m'isàrboli' ssa kara
e ssu sàmbene mi tremet i' ssu koro
ke foza sikka i' ssos àrborer d'attonzu
a kkada bolu d'àghera mòghia
pro una boke yubilada.
E bbois, sennores,
ki dazer boke e impèriu assos kannones
lassàe ki s'òmine kiettu
kusserve' ssos okror de kando vi' ppizzinnu.
(Antonio Mura, *Lassàe ki s'òmine kiettu*; cité d'après Mura 1971, 12s)

2.2.1. Théâtre traditionnel

CHICHEDDU	Presto, o Rosa, ca Pitanu Had'essi aspettendi giai.
ROSA	Deu mi deppu aderezzai Unu pagheddu su logu E tui carraxa su fogu Si non fais atera cosa...
CICHEDDU	Bai chi sî. Intendis, o Rosa, Cussus picchius a sa porta ?
ROSA	Beni genti...
CICHEDDU	Custa borta Mest però de seccatura.
ROSA	S'est po affari de premura Sa genti lassada intrai, Ma circa de ti sbrigai

Cantu podis prus in pressi.
 CICHEDDU Intrit puru chini had'essi...
 SARBADORI Bonas dias, ben'incontraus !
 (Luisi Matta, *Sa coja de Pitanu*; cité selon Matta 1977, p. 16)

2.2.2. Théâtre contemporain

GIUANNE No. Fizu 'ostru est gasie, ca at troppos ammentos. S'anima sua est comente una 'inza brujada, chi est piena e fumu e de velenu, ma at raighinas fortes e robustas...
 chi 'ettan sambene, ca tiran ancora dae sa terra.
 SA MAMA Tue ses illusu. Cando si siccat su fruttu e ruen sas fozas, mancu sas raighinas tirana piusu. E puru sa terra si siccat.
 GIUANNE Già est beru. No est solu su cherveddu chi si che 'olat. Perdimus puru sos brazzos. Chie in frabica e chie emigradu. Sa terra restat sola.
 SA MAMA Sa terra est femina. At bisonzu de su masciu, si no si siccat, e non dat pius fruttu. Brazzos bi cheren, e ischina.
 GIUANNE Bi cheret conca puru. Custos padronos sun troppu furbos. Non los podimus cumbattere cun su tirelasticu o a colpos de zappu. Benin a inoghe cun sos blocchettos de sos assegnos, e su massaiu ignorante, su pastore, chi no an mai 'idu dinari lichidu e nemmancu pintadu, restan a bucca aberta, comente maccos chi sunu, e si lassan futire.

(Nenardu Sole, *Pedru Zara*; cité selon Sole 1978, p. 43)

2.3. Présence du sarde dans la prose narrative contemporaine

Mio padre scese dal somaro e mi pose per terra. La capanna, che fino ad allora avevo visto solo occasionalmente, mi parve bella. Corsi a rivederla meglio, ad osservarla e a conoscerla. Entrai per la porta rivolta a mezzogiorno e il mio sguardo si posò sul tetto e sull'impalcatura interna incrostati di fuliggine. Dalla pietra centrale, dal focolare (*dae su foghile*) in direzione della sua cuspide (*de su colominzu*) si alzava il fumo. C'era ancora il fuoco che vi aveva lasciato il babbo: brace e cenere accesa (*bragias e faddigia*). Lui la squartò con il soffiutto (*cun su suladore*) e ci riscaldammo le mani cancrenate dal freddo.

(Gavino Ledda, *Padre Padrone*; cité selon Ledda 1975, pp. 14-15)

Chiedermi per esempio che cosa fosse una circonferenza (con riferimento ai programmi del ginnasio) richiedeva un'unica risposta: « Il luogo dei punti di un piano equidistanti da un punto prefissato detto centro. » La litania la sapevo, ma non potevo recitarla così. « Luogo » per me

significava « logu » con le immagini che contiene per il pastore: contrada, zona, campo, tanca... ; « punti » per me significava « puntos », gli uomini morsi dalla tarantola o punti da altri insetti; « piano » era uguale a « pianu », cioè una pianura. Circonferenza era un nome estraneo; equidistante, un aggettivo enigmatico. Se avessi voluto, per facilitarmi il compito, pensare la risposta in sardo per poi ritradurla in italiano, avrei avuto il diritto di proporla così: « campo dei tarantolati della pianura, messi alla stessa distanza da una tarantolato messo prima, chiamato centro. » Praticamente un lazzaretto ! La cosa mi lasciava perplesso non tanto per l'immagine macabra che ne derivava, quanto per la enorme distanza che ero costretto a constatare fra i due codici.
(Gavino Ledda, *Lingua di falce*; cité selon Ledda 1977, p. 122)⁵⁴

3. VARIÉTÉS ÉLABORÉES NON LITTÉRAIRES

su sardu, namus e namus, no est chi no siat una limba forte e galana, però est mesu rude, pustis de tanti tempus a funa isorta e bandiande in sartos agrestes. Oje in die, si la cherimus colare in mesu 'e zente tzibile e peri sas istradas largas chi in s'interi nos at apertu sa limba italiana, da ube amus sutzau culturas de su mundu, naro chi a sa limba sarda bi li cheret un 'àtera domadura. E no est cosa chi benzat bene in duas oras e nemancu in duos annos, essende una limba, pro torrare a su paragone, chi non bàjulat sedda nè isprone, e si l'appretamus totu in-d-unu si bortat a cumeradas, chin paràgulas istranzas e gai s'istròpiat a manu sua e si fachet bruda e leza. ... Prestu amus a lèghere su libru de Massimu Pittau e, siat malu o bonu, ego so' resortu a li ponner mente finas chi no nd' essit unu prus zustu. Ca so' unu reformista, in ortografia, no mi nego, e ando a lenu: si Pittau, comente mi timo, cheret chi iscribamus « ki » e « de », benes, pro no mi nch' essire dae sa cumpanzia, apo a iscriber gai. Ma bos naro deretu chi su k de sos glotologos no m'andat bene, ca issos no sun pessande a una limba bera de poder praticare a fitianu ma pessan solu a sos istudios issoro e a sos istudiaos de cada parte 'e mundu.
(Micheli Columbu, *Una limba in domadura*; cité selon Columbu 1978, p. 6)

No creo ghi b'ad aere Saldhigna kena linba saldha e ne linba salda kena sa voluntade 'e la kerrej fàghere. E pro fagher una linba saldha dogni idda dèvede lassare cakhi gosa 'e sou: in su gasu `e Pejfugasa, pro esenpiu, si devede lassare guasi tottu. Comente e pejfughesu mi dijspiàghede ma comente e saldhu esth unu sacrificziu ghi fatto cun piaghede meda.
(Mauro Maxia, *E kie pos leggede?* cité selon Maxia 1978, p. 40.)

No est cosa de oye nàrrer di Montanaru est su poeta sardu ki prus de totu sos ateros at iskidu cantare sa cara verdadera de s'ìsula nostra. Sas poesias suas faghen semper piaghene a sos istimadores de sa sardidade, ca no sunu poesias ke-i sas ateras, no faeddana de Clori ermosa o de ateras cositeddas gai, ma càntana su dolu, sos isperos, sas lutas de su pòpulu sardu, e sa personalidade de su poeta e totu no bessit a foras istesiada dae su mundu de sos campos de de sos cuiles, ca tenet fortza particulare e sotziale tot'umpare.

(Sas poesias de Montanaru, Article paru dans Sa Republica 1 (1979), n° 2, 3 Giugno, p. 14)

Su 23 de nadale se (?) s'annu passadu e, infatu, su 24 de frearju de su '78, su CIPE at aprovalu su Pranu Enerzeticu Nassionale presentadu dae su Guvernu. Fachende custu, su guvernu italianu at detzisu « s'aviu de s'isperimentatzione, cun impiantos a « acqua pesante », cumandande duas tzentrales (nucleare) CANDU de 600 MW cadauna, de ponner in Sitzilia e in Sardigna ». S'istadu italianu si ch'at semper baratadu sa terra nostra pro sos cumbenios suos, intregandela a s'unu e a s'ateru: in cambiu de dinare in prestidu dae sos Istados Unidos, lis at dadu sa Madalena pro ponner una base de sutamarinos nucleares; apustis chi at otennidu un'ateru prestidu dae sa Zermania Federale an postu pede in Sardigna unu muntone de sordados tedescos; apustis de s'urtimu biazu de Andreotti in Canada, nocte cheret ponner una tzentrale nucleare. E sa rejone est semper sa matessi.

(Sa tzentrale nucleare contra a sos diritos nostros fundamentales, Article paru dans Su Populu Sardu 6 (1978) n° 5, p. 1)

BIBLIOGRAPHIE

- Bec, Pierre. *Manuel pratique d'occitan moderne*. Paris : Picard 1973.
- Bossong, Georg. *Los Canones de Albateni. Herausgegeben sowie mit Einleitung, Anmerkungen und Glossar versehen*. (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie 165). Tübingen : Niemeyer 1978 a.
- Bossong, Georg. « Semantik der Terminologie: zur Vorgeschichte der alfonsinischen Schachtermini ». *Zeitschrift für romanische Philologie* 94 (1978b), 48-68.
- Bossong, Georg. *Probleme der Übersetzung wissenschaftlicher Werke aus dem Arabischen in das Altspanische zur Zeit Alfons des Weisen*. (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie 169). Tübingen : Niemeyer 1979a.
- Bossong, Georg. « Sprachausbau und Sprachpolitik in der Romania ». *Romanistik - Bildung und Ausbildung*. München Finck 1979b.
- Bottigioni, Gino. *Leggende e tradizioni di Sardegna*. Genève (Biblioteca dell'Archivum Romanicum, II, 5) 1922.
- Bottigioni, Gino. *Vita sarda*. A cura di Giulio Paulis e Mario Atzori. Sassari: Editrice Libreria Dessî 1978 (1925).
- Colledanchise, Antonello. *Escola Alguerese. L'Alguer: quale cultura?* Sa Repubblica 1, n°2 (1979), 11.
- Columbu, Micheli. *Una limba in domadura*. La grotta della vipera 3, n° 10/11 (1978), 5-7.
- Consiglio Regionale della Sardegna. Comitato per il XXX dell' Autonomia. *Trent'anni di autonomia - per la Sardegna*. Cagliari 1978.
- Cossu, Giulio. *Poesia dialettale in Gallura 1900 - 1800 - 1700*. Sassari: Chiarella 1976.
- Del Piano, Lorenzo. *Lo statuto sardo. Introduzione storica e commento*. Sassari: Edizioni Della Torre 1974.
- Diego Sassu, Salvatore. *Il dialetto di Sassari. Proposta di manueleto ortografico. Raccolta lessicale e proverbi*. Sassari [Regione Autonoma della Sardegna] 1963.
- Dore, Pietro. « La cultura sarda a Sennori e Sorso. In s'oru 'e su mare. Scambi linguistici e culturali in una tipica zona di confine, la Romangia ». *Sa Repubblica* 1, n°2 (1979), 1.
- Farina, Luigi. *Vocabolario nuorese-italiano. La più schietta varietà neolatina della lingua sarda*. Sassari: Gallizzi 1973.
- Gana, Leonardo. *Vocabolario del dialetto e del Folklore gallurese*. Cagliari: Editrice Sarda Fossataro 1970.
- Grassi, Corrado. « Deculturization and Social Degradation of the Linguistic Minorities in Italy ». *Linguistics* 191 (1977), 45-54 (voir le c.r. critique de Giulio Paulis, *La grotta della vipera* 3, n° 12/13 (1978), 19-81).

- Guarnerio, P.E. *Primo saggio di novelle popolari sarde*. Sala Bolognese: Arnaldo Forni Editore 1977 (1882).
- Jež, Dorothea. 1978. « Das Sardische - eine verleugnete Sprache ». *Sprache und Herrschaft* (Wien), Heft 1 (1978), 27-58.
- Kremnitz, Georg. *Versuche zur Kodifizierung des Okzitanischen seit dem 19. Jahrhundert und ihre Annahme durch die Sprecher*. Tübingen : Gunter Narr (TBL 48) 1974.
- Lavinio, Cristina. « La questione della lingua in Sardegna : alcune considerazioni ». In : Murru Corrigan (1977), 99-119.
- Ledda, Gavino. *Padre padrone. L'educazione di un pastore*. Milano : Feltrinelli 1976/1978¹⁹.
- Ledda, Gavino. *Lingua di falce*. Milano : Feltrinelli 1977.
- Ledda, Gavino. *Dopo « Padre padrone ». Il libro/il film/ la Sardegna*. A cura di Manlio Brigaglia. Cagliari/Sassari: Edizioni della Torre 1978.
- Lilliu, Giovanni. *Questioni di Sardegna*. Cagliari : Editrice Sarda Fossataro 1975.
- Masu, Rosaria. *Poesias algaresas. Rimas novas*. Algher : Edizioni del Sole 1978.
- Matta, Luisi. *Sa coja de Pitanu. Cummedia in versus sardus*. A cura di Fernando Pilia. Cagliari : Editrice Democratica Sarda (Teatro 5) 1977 (1910).
- Maxia, Mauru. « E kie nos leggede? ». *Sa Sardigna* 2, n° 4 (1978), 39-40.
- Mereu, Peppinu. *Poesias. Raccolta dei versi, traduzioni italiane e nota biografica a cura del Collettivo di ricerca « Peppinu Mereu » di Tonara*. Edizione a cura di Fernando Pilia. Cagliari/Sassari : Edizioni della Torre 1978.
- Mossa, Paulicu. *Tutte le poesie e altri scritti. I versi più famosi del poeta di Bonorva con le traduzioni in italiano dello stesso Mossa*. Prefazione di Michelangelo Pira. Cagliari/Sassari : Edizioni della Torre 1978.
- Mura, Antonio. *Lingua e dialetto. Poesie bilingui*. Con un'introduzione di Raffaello Marchi : Dialetto e cultura. Nuoro : Edizioni Barbaricine 1971.
- Murru Corrigan, Giannetta. *Etnia Lingua Cultura. Un dibattito aperto in Sardegna*. Cagliari : Editrice Democratica Sarda (Documenti & opinioni 7) 1977.
- Pili, Emanuele. *Bellu schesc'e dottori. Cummedia sarda in tres attos*. A cura di Sergio Atzeni. Cagliari : Editrice Democratica Sarda (Teatro 7) 1978 (1907).
- Pillonca, Paulo. « La poesia estemporanea ». *La grotta della vipera* 2, n° 8 (1977), 24-29
- Pinna, Gonario. *Antologia dei poeti dialettali nuoresi*. Cagliari : Editrice Sarda Fossataro 1969/1972².

- Pinna, Salvatore. *Teatro e cultura popolare*. Cagliari : Editrice Democratica Sarda (Documenti & opinioni 6) 1977.
- Pira, Michelangelo (a cura di). *Il meglio della grande poesia in lingua sarda*. Cagliari/Sassari: Edizioni della Torre 1975/1977².
- Pira, Michelangelo. *La rivolta dell'oggetto. Antropologia della Sardegna*. Introduzione di Gaspare Barbiellini Amidei. Milano : Giuffrè 1978.
- Piras, Remundu. *Mistèriu. Tutti i sonetti del più grande improvvisatore di Sardegna*. Con introduzione e note di Paulo Pillonca. Cagliari/Sassari : Edizioni della Torre 1979.
- Pittau, Massimo. *Grammatica del sardo-nuorese, il più conservativo dei parlari neolatini*. Bologna : il Mulino 1972.
- Pittau, Massimo. *Sardegna al bivio*. Cagliari : Editrice Sarda Fossataro (Cultura e scuola 9) 1973.
- Pittau, Massimo. *Problemi di lingua sarda*. Sassari : Libreria Dessî Editrice (La cultura sarda 1) 1975.
- Pittau, Massimo. *Le minoranze linguistiche in Sardegna*. Quaderni sardi di filosofia e scienze umane (Sassari) 1, n° 1 (1977), 53-66.
- Pittau, Massimo. *Pronunzia e scrittura del sardo-logudorese*. Sassari : Libreria Dessî Editrice 1978.
- Razzu, Salvatorangelo. s.a. *Autonomia come speranza*. Cagliari : Sarda-press (Quaderni Sardi) 1972.
- Salvi, Sergio. *Le nazioni proibite. Guida a 10 colonie « interne » dell'Europa occidentale*. Firenze: Vallecchi 1973.
- Salvi, Sergio. *Le lingue tagliate. Storia delle minoranze linguistiche in Italia*. Firenze: Rizzoli 1974.
- Salvi, Sergio. *Patria e patria. Dalla Catalogna al Friuli, dal Paese Basco alla Sardegna: il principio di nazionalità nell'Europa occidentale contemporanea*. Firenze : Vallecchi 1977.
- Sanna, Antonio. *Il dialetto di Sassari*. Cagliari: Edizioni « 3T » 1975.
- Sanna, Salvatore. *Sardinien-Bibliographie. Deutsche Beiträge zur Erforschung der Insel*. Mit einer Einführung von Gerhard Rohlf. Pullach/München : Verlag Dokumentation 1974.
- Satta, Salvatore. *Il giorno del giudizio*. Milano : Adelphi (Biblioteca Adelphi 85) 1979.
- Sole, Nenardu. *Pedru Zara*. Designos de Vincenzo Manca. Sassari : Poddighe 1918.
- Spano, Giuseppe. *Canzoni popolari inedite storiche e profane in dialetto sardo centrale ossia logudorese*. Sala Bolognese: Arnaldo Forni Editore 1978 (1866).
- Tola, Salvatore. 1978. « I premi di poesia nella cultura sarda di oggi. Tra cronaca e storia ». *La grotta della vipera* 3, n° 12/13 (1978), 66-78.
- Viridis, Maurizio. *Fonetica del dialetto sardo campidanese*. Cagliari/ Sassari : Edizioni della Torre 1978.